



Contribuer à un projet d'éducation à l'entrepreneuriat, à l'autonomie et à la coopération pour les 16-18 ans

Les CJS en quelques mots :

« Apprendre en faisant, entreprendre pour apprendre »

15 jeunes de 16 à 18 ans créent leur entreprise coopérative

2 mois pendant les vacances d'été

2 animateurs et animatrices pour les accompagner

Proposer des **services** aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités

Pour **développer** :

- ✓ L'autonomie
- ✓ La confiance en soi
- ✓ Ses compétences
- ✓ Sa capacité à développer ses projets
- ✓ L'esprit d'équipe
- ✓ Son sens des responsabilités
- ✓ Sa connaissance du monde du travail

Pour plus d'infos :

kevin@ouvre-boites44.coop

<https://www.cooperer.coop/les-cooperatives-jeunesse-de-services/>

Je suis une entreprise : comment contribuer au projet ?

Solliciter la CJS pour une prestation :

La CJS commence début juillet, et nous savons qu'il est souvent compliqué de trouver une prestation réalisable à cette période de l'année. C'est pourquoi nous vous proposons d'y réfléchir dès à présent. Voici quelques exemples des services réalisables par les jeunes coopérants, tout en sachant que d'autres types de prestations seront proposées en fonction de leurs envies :



Lavage de voiture - Travaux de peinture - Jardinage -
Déménagement & Archivage - Ménage & Nettoyage - Vente de glaces
Garde d'animaux ...



Et légalement ? La CJS est sous la responsabilité légale de l'Ouvre-boîtes 44, coopérative d'activités et d'emploi. Toute prestation donnera lieu à un devis et à une facture, les coopérants sont assurés pour les tâches réalisées.

Vous pouvez également :

- ✓ Faire connaître la CJS autour de vous
- ✓ Venir échanger avec les jeunes entrepreneurs sur votre expérience et votre parcours de créateur
- ✓ Partager vos compétences afin qu'ils assurent leurs prestations avec professionnalisme
- ✓ Prêter du matériel

En partenariat avec :

